

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Formation recyclage des Membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)
Entreprise de moins de 300 salariés

Cette formation sera adaptée en fonction de la taille de l'entreprise, des caractéristiques de la branche professionnelle et des accords d'entreprise.

NIVEAU : Membres élus ayant exercé un ou plusieurs mandats de CSE

TYPE D'ACTION : Action de formation.

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : 3 jours – 21 heures.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux membres élus depuis un ou plusieurs mandats.

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : de 3 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Avoir suivi la formation initiale pour les membres élus du CSE. Nous transmettre SVP, le recueil d'information complété avec les éléments nécessaires concernant la société, les documents comme le protocole pré-électoral, Le n° de votre convention collective, le règlement intérieur du CSE (s'il existe), les accords de branche concernant la Santé, Sécurité au Travail, le DUEVRP ou tout document spécifique à votre organisation.

INTERVENANTS : Formateurs en législation sociale et Prévention-Santé-Sécurité au Travail.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

L'objectif général est de permettre aux membres du CSE pour les entreprises de moins de 300 salariés, d'actualiser et d'approfondir leurs connaissances dans le cadre des missions dévolues en matière de santé sécurité et conditions de travail, en assumant pleinement leurs rôles dans le cadre du CSE, en étant force de proposition auprès de l'entreprise et des salariés.

CONTENU DE LA FORMATION :

Les formations de recyclage des membres du CSE sont basées sur les programmes de formation initiale agréée par la DREETS. Cependant, la formation Recyclage permet de faire un retour exhaustif sur les actions réalisées par le CSE durant le mandat précédent.

Le programme sera plus spécialisé et adapté aux demandes particulières des stagiaires. Il faudra également tenir compte des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

LES PRINCIPAUX THEMES PROPOSES :

1ère JOURNEE :

Objectifs : Revoir les rôles, les missions, fonctionnement et moyens du CSE

Matin :

Partie I : Révision du fonctionnement de l'instance du CSE

- Composition de l'instance
- Organisation interne du CSE
- Statut des membres
- Les attributions et rôles du CSE
- Réunions : ordinaires, extraordinaires, préparatoires
- ODJ
- Convocation
- PV / Compte rendu
- Lieu des réunions : En Visio ou pas
- Titulaires et suppléants
- Obligation de discrétion
- Les pouvoirs de l'inspecteur du travail

Après-midi :

Objectif : Revoir les différents risques

Partie II : La prévention des risques

- Les risques liés à l'activité physique
- Intégrer la santé environnementale à sa culture d'entreprise
- La sédentarité
- Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- La prévention des RPS
- Le harcèlement moral et sexuel

Conclusion de la première journée : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises.

2ème JOURNEE :

Objectif : Revoir les enjeux de la prévention et les outils à disposition afin d'être force de propositions en santé et sécurité au travail

Partie III : Les enjeux de la prévention

- Personnalité juridique du CSE
- Responsabilité civile et pénale
- La présomption d'imputabilité
- La sinistralité : AT (arrêts de travail) / MP (Maladies professionnelles)
- AT/MP le coût pour l'entreprise
- Statistiques sinistralité
- Les enjeux d'une prévention en entreprise
- Les acteurs en prévention
- DUEvRP (Document unique) – la nouvelle réglementation
- Le PAPRI Pact
- Le référent santé et sécurité

Conclusion de la deuxième journée : Débriefing, restitution

3ème JOURNEE :

Objectif : Revoir les méthodes afin d'organiser les visites, améliorer les postes de travail et appréhender l'environnement professionnel

Matin :

Partie IV : L'organisation des inspections (ou visites) du CSE

- Visite pédagogique de service - Pratique des entretiens avec le personnel
- Identification et sélection des risques : Etude sur une situation réelle de travail dangereuse
- Utilisation des documents SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)
- Exploitation d'une visite - Proposition d'amélioration du poste de travail

Après-midi : Partie V : Enquête AT (Accident du travail) :

- Etude AT entreprise - Méthode enquête AT
- Proposition d'actions d'amélioration - Argumenter les propositions

Conclusion de la troisième journée : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises

Bilan - QCM

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Valoriser les connaissances existantes de chaque participant. Construire sur la dynamique créée par le groupe. En développant le lien social avec des exercices interactifs et des débriefings, les participants optimisent les temps d'échanges et de partages d'expériences. On apprend autant des expériences et des questions des autres participants que du formateur. Il est donc important de privilégier l'interactivité et les échanges.

Les ateliers en sous-groupe, les débats qui sont organisés sur un thème du programme illustrent l'impact de ce choix pédagogique. L'aller-retour « théorie et pratique » est la modalité choisie.

Créer les bons outils pour chaque participant, avec des plans d'actions, des grilles d'analyse, des documentations spécifiques à leur activité, qui permettent d'individualiser la formation et préparer le retour en entreprise.

Accompagner l'apprenant après sa formation par mail ou par téléphone. Tous nos stagiaires sont invités à prendre contact avec nous si besoin. (Questions diverses, cas concrets, textes juridiques...). Une synthèse est effectuée à chaque fin de journée et une synthèse générale est effectuée en fin de formation, à l'aide d'un QCM.

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de fin de stage et d'un certificat de réalisation.

Un livret édition mémo-forma est remis à chaque apprenant, en fin de stage ainsi que le support du formateur et documents annexes, envoyés par email.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique :

Avant le stage : Recueil d'information adressé aux participants pour définir leurs besoins

Au cours de la formation : Des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : Un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle.

L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.

